

# CAESTRE/KAESTER ommunication JUILLET 2021

# La mairie, on garde le contact :

Site internet officiel: www.caestre.fr

Facebook - page officielle de la commune : Caestre La Mairie

Email: caestre.en.flandre@nordnet.fr Téléphone: 03 28 40 15 74 Télécopie: 03 28 42 14 72







C.C.A.STRE











# CAESTRE

# JUILLET 2021



Chers Caestroises et Caestrois,

Après un an de mandat de maire, je vous propose un inventaire à la Prévert des choses réalisées ou en cours.

Des portes coulissantes pour les ateliers municipaux et une charpente renforcée. Un nouvel éclairage public avenue du général de Gaulle et les fils nus ont disparu. Un nouveau lave-vaisselle, c'est pour la salle des fêtes, un beau plafond avec éclairage LED pour une classe de maternelle et un jardin du souvenir au fond du cimetière. Des trottoirs tout neufs et des feux comportementaux pour la rue d'Hazebrouck et un accès aux sanitaires plus pratique à la salle Polyvalente (en cours de réalisation). Une charte en faveur d'une signalétique bilingue, des colis de Noël pour les ainés avec des bons d'achats boucherie et boulangerie.

Une adhésion au réseau de médiathèques qui s'appelle T'Boekhuus, deux caméras supplémentaires à l'école Marguerite Yourcenar et des friandises pour les enfants des deux écoles.

Faucardage de la becque située chemin du paradis et rue du Moulin, trois aires de croisement chemin de Saint Omer et remplacement des portes de secours de la salle des sports (bientôt).

Un magnifique bus bleu pour vous aider dans les démarches administratives (grâce au Département), bientôt une vidéo surveillance à divers endroits du village et des arbres plantés dans la commune... est-ce que vous les remarquerez ? Des trottoirs plus grands rue de Strazeele, un marquage au sol intuitif au carrefour des trois rues et sous peu un panneau d'information devant la mairie.

Des calculatrices pour les élèves de CM2 de l'école publique, des dictionnaires pour ceux de l'école privée.

La remise des dictionnaires s'est faite au cours de la fête de fin d'année, qui fut également l'occasion de mettre à l'honneur le directeur M. ROUSSEL, en poste depuis 13 ans à Caestre et qui à la rentrée prochaine prendra de nouvelles responsabilités à la hauteur de ses compétences. Je le remercie au nom de tous, pour le travail accompli et l'excellent relationnel entretenu au cours de toutes ces années.

Enfin, un grand merci à toutes les personnes qui, aux côtés de l'équipe municipale, sont venues aider à tenir les bureaux et participer au dépouillement lors des dernières élections.

Et n'oubliez pas, venez nombreux aux deux grands évènements à Caestre, "TERRE EN FOLIE" le 29 août puis la DUCASSE DU VILLAGE à partir du 3 septembre et organisée par le comité des fêtes !

Bonnes vacances.

Jean-Luc Schricke Maire de Caestre















#### **TRAVAUX**

#### **LE JARDIN DU SOUVENIR**

# Mission accomplie pour Madame ROHART et son équipe de la commission cimetière

Après plusieurs mois de travail, de recherches, de rencontres avec les professionnels, les plans du futur jardin du souvenir ont pris forme. Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, il était possible de deviner combien la réalisation serait à la fois sobre et originale.

Situé à côté des columbariums, au fond de l'allée centrale, l'orientation de ce petit jardin ainsi que le banc de marbre permettront aux familles de venir se recueillir en toute sérenité.

Cet espace ne donne pas lieu à concession, mais la dispersion des cendres est soumise à règlement.

Pour tous renseignements, veuillez contacter la mairie



TRIER ET PRESERVER, les bons gestes Deux zones distinctes sont à votre disposition au cimetière pour évacuer les végétaux ou objetsfunéraires.

1- Déposer tous les végétaux (sans les contenants, pots ou jardinières...) dans l'espace de recyclage des déchets verts situé à proximité du jardin du souvenir.

2- Seuls les objets funéraires, pots, jardinières... sont à déposer dans les poubelles à l'entrée du cimetière.

#### **FEUX COMPORTEMENTAUX**

#### Sécurisation rue d'Hazebrouck

Les feux comportementaux ont été mis en service fin juin.

L'objectif est de ralentir la vitesse des véhicules dans ce secteur emprunté par de nombreux piétons et notamment les enfants qui se rendent à l'école Marguerite Yourcenar à proximité.

Ces feux nous font rapidement prendre conscience que notre vitesse à l'entrée du village est excessive et nous obligent à changer nos habitudes : ralentir et respecter la vitesse limitée à 50 km/h dès le panneau d'entrée du village.

Cette mesure de sécurité est bien accueillie par une majorité consciente qu'il ne faut pas attendre l'accident dramatique pour agir.

Elle est perçue comme dérangeante par d'autres, mais l'être humain est bien fait et rapidement le reflexe conditionné prendra le pas, bientôt ils ralentiront sans même y penser.



# INFO

# Quel est le principe de fonctionnement des feux rue d'Hazebrouck

Conformément à la nouvelle règlementation en vigueur, les feux comportementaux restent au rouge en l'absence de circulation de véhicules.

Les feux passent au vert lorsque que la vitesse du ou des véhicules détectés est inférieure à 50 km/h.

<u>Cas particulier</u>, le feu reste rouge alors que vous respectez la vitesse parce que :

- Un véhicule arrivant en sens inverse ne respecte pas la limitation de vitesse.
- Un piéton a actionné la demande de traversée au passage protégé.

Les feux sont équipés d'un dispositif sonore permettant de guider les piétons non-voyants ou malvoyants pour la traversée.



# **ACTUALITES ET EVENEMENTS**







- ATELIERS MUNICIPAUX, avec une charpente renforcée et l'installation de portes coulissantes, le hangar est désormais sécurisé.
- **UN VILLAGE PLUS VERT,** l'équipe technique de la commune a eu pour mission de planter différents arbres et arbustes dans le village. Vous les découvrirez au cours de vos promenades, à l'angle de la rue Yves Baron au niveau du cimetière anglais, sur l'espace vert rue des Oiseaux et place de l'Eglise.

**LA FIBRE ARRIVE**: les différents intervenants se succèdent et travaillent sur le réseau pour se raccorder à la fibre. Une réunion publique d'information est prévue le jeudi 16 septembre à 18h30 à la salle des sports.

# **INFO**

# CAESTRE s'associe à l'ensemble des maires de la CCFI.

Lors de la réunion du 12 juillet, les élus ont signé la motion contre la restructuration de l'EPSM de Bailleul.

# **CENTRE D'APPORTS VOLONTAIRES**route d'Hazebrouck - Caestre

Seuls les dépôts de déchets verts (1) sont autorisés Tout autre dépôt est INTERDIT et passible de poursuites.

Vous pouvez déposer tous les encombrants non autorisés à Caestre dans n'importe quelle déchetterie du SMICTOM.

Les plus proches : Hazebrouck, Bailleul, Ebblinghem. (1) : déchets verts = coupes de haies, branches d'arbres de 2m maximum, souches de taille raisonnable, plantes, fleurs, gazon.





# Les blouses pour les soignants

#### **Acte III**



Le maintien du prêt d'une salle à l'étage en mairie pendant le dernier confinement a permis aux couturières de Caestre de continuer leur action bénévole pour la confection de blouses

destinées au personnel soignant. Ceci à la grande satisfaction de la directrice de l'hôpital de Bailleul, qui a pu ainsi faire face à la pénurie de ces vêtements de protection.

Mme Valérie PASCAL a concrétisé cette satisfaction par un courrier de remerciements adressé en mairie.

# Le repas des aînés, version 2021

#### Et si la crise sanitaire le permet....

C'est avec une implication particulère et aussi dans l'espoir que le projet puisse aboutir que le repas des aînés se prépare. Mme Laurence PECO très attentive aux nouvelles normes sanitaires à respecter, travaille à l'organisation de cette journée. Consciente de la possible annulation qui pourrait lui être imposée, elle programme aujourd'hui la date au 12 septembre pour cette fête. De tout coeur avec elle pour la réussite de ce projet!



# **ACTUALITES ET EVENEMENTS**

# Commémoration du 8 mai

Malgré une météo défavorable et la crise sanitaire imposant le respect des gestes barrières, une trentaine de personnes a bravé la pluie et le vent pour venir commémorer la fin de la seconde guerre mondiale et rendre hommage à tous ceux qui se sont battus et qui souvent ont payé de leur vie, pour défendre notre pays.

Accompagner les anciens combattants au cours de cette cérémonie, respecter la minute de silence après le dépot de fleurs au pied du monument aux morts c'est témoigner de la reconnaissance, remercier, ne pas oublier nos aieux qui se sont sacrifiés pour nous.



### **RAPPEL**

Le stationnement et l'arrêt des véhicules sont interdits devant et aux abords du monument aux morts!

Aux côtés des anciens combattants pour la cérémonie : Jean-Luc Schricke, maire de Caestre. Bernadette Popelier, maire de Borre. Christophe Debreu, maire de Pradelles. Olivier Loewenguth, conseiller municipal et correspondant défense à Caestre.



# **Ecole Notre Dame de Grâce**

#### La fête de fin d'année scolaire

Les enfants, les enseignants, les familles, les amis, tous étaient au rendez-vous pour fêter le début des vacances.

Les enfants nous ont offert un spectacle magnifique. Des plus petits aux plus grands, ils ont dansé, chanté, joué la comédie avec bonne humeur et talent. Une occasion aussi de dire au revoir à M. ROUSSEL. Bravo à tous et merci aux enseignants d'avoir pris le temps de préparer cette sympathique soirée.



#### Décès

Francis CORDIER, décédé le 2 mars
Christiane DEGRAVE née JOSIEN, décédée le 29 mars
Francine CAUWEL née BEHAEGEL, décédée le 6 mai
Micheline CAMERLYNCK née DAVROU, décédée le 15 juin
Michel DEBOUDT, décédé le 19 juin
Patrice GREMBERT, décédé le 24 juin
Martine GREMBERT née LAZOORE, décédée le 26 juin

# **Mariages**

Johan QUAEYBEUR et Malvina BOONE, mariés le 15 mai Pascal LHONNEUX et Florence GERMAIN, mariés le 12 juin

#### **ETAT CIVIL**

#### **Naissances**

Olivia DEGORRE, née le 25 février Sullivan HASTEY, né le 27 février Sélyan DAVOINE, né le 6 mai Alice VERMESSE, née le 29 mai Mia DAUCHY, née le 30 juin



#### LES CLUBS ET ASSOCIATIONS

A quelques semaines de la reprise des activités festives, les élus ont rencontré les responsables des associations afin de faire le point sur leurs projets

- LES TILLEULS. Un club dynamique et très actif où les membres ne pensent qu'aux autres !

Sous la présidence de M. DEBRAUWER, les activités pour animer la résidence Les Tilleuls sont fréquentes. L'objectif est d'apporter du bonheur et de la joie de vivre aux résidents. Les animations aussi nombreuses que variées embellissent le quotidien. Tous les événements sont fêtés, jours fériés ou anniversaires, tout fait l'objet d'attentions particulières, de chants, de petits cadeaux, de jeu, de repas de fêtes....

Un partenariat avec le comité des fêtes, l'harmonie communale et les écoles permet de diversifier les moments de rencontre.

Pour aider cette association, vous pouvez devenir membre bienfaiteur ou participer au loto annuel.

Plus de renseignements : M Alain DEBRAUWER - alain.debrauwer@free.fr - Tél : 03 28 49 23 40 / 06 77 29 14 91

- **LE FOOTBALL.** Tout le monde connaît ce sport. A Caestre, il s'agit d'un club historique dont nous pouvons être fier des niveaux atteints par le passé pour une petite commune comme la notre.

Aujourd'hui le président M. EVRARD aimerait continuer à transmettre sa passion aux plus jeunes et leur permettre d'atteindre le niveau des anciens joueurs qui ont fait la renommée de l'AJL Football de Caestre.

LES ARCHERS. Le tir à l'arc à la perche est un sport typiquement flamand. Les plus anciens confirmeront avoir toujours connu cette activité, elle fait partie de notre culture au même titre que les boules flamandes. Nicolas CHOQUET, le président, perpétue la tradition de ce sport pratiqué dans sa famille depuis plusieurs générations. Il compte bien transmettre sa passion à ses enfants et leurs amis, ainsi qu'à tous les jeunes qui le souhaitent. Le club compte une quarantaine de membres, 30% sont Caestrois. Des rencontres très importantes seront organisées à Caestre, sur le terrain de la salle des sports, les samedis 28 août et 18 septembre, respectivement pour la finale de la coupe terrienne et la finale de la coupe des coupes.

N'hésitez pas : allez admirer le spectacle!

- **LES BOULEURS.** Une autre tradition flamande, la boule flamande. Un jeu qui paraît simple, mais il suffit de regarder une partie pour comprendre combien l'expérience des joueurs est importante. Le club compte environ 30 membres, à la fois passionnés et amis. En dehors des rencontres spéciales qui déterminent les classements ou désignent le roi ou l'empereur, les bouleurs sont tout à fait disposés à faire découvrir et initier à leur sport.
- **LA JOIE DE VIVRE.** Tous les 15 jours, le mercredi, les membres de ce club se retrouvent pour passer l'après-midi ensemble à jouer. Jeux de cartes ou de société sont proposés. Aujourd'hui, malgré la fidélité de plus de 100 adhérents, ce club est en danger. En effet, suite au prochain départ de la présidente, Mme ODEN et sans personne pour reprendre le poste, cette association n'aura pas d'autre solution que de disparaître. Vous avez une âme de manager, vous avez du temps à offrir aux activités du village, vous avez envie de relever le défi de pérenniser cette association, voire la développer, alors ce poste est peut-être pour vous !
- **LE SCRAP CLUB.** La pratique du scrapbooking est arrivée dans notre village en 2007 et ce sont aujourd'hui quarante scrapbookeuses qui ont leur carte de membre à Caestre. Des ateliers en soirée 3 fois par mois, le week-end en journée plusieurs fois dans l'année, permettent aux passionnées de venir pratiquer leur art au gré de leurs envies. Contact : Madame MARCHAL, présidente. Tél 06 19 98 17 14
- LA GYM ENFANT. Marina TOUIER et Lucie QUAEGEBEUR, les deux nouvelles responsables ont relevé le défi de reprendre la direction de ce club. Dans un premier temps les enfants , là partir de 6 ans pourront être accueillis. Compte tenu des restrictions dues à la situation sanitaire, l'association reprendra son activité en septembre prochain.
- **L'HARMONIE COMMUNALE.** La renommée et le talent de l'harmonie communale ne sont plus à commenter, Caestre peut être fier de ses musiciens. Nous pouvons également les remercier pour leur participation grâcieuse à chaque manifestation au village. Nous attendons avec impatience leur concert pour la ducasse de septembre.
- CAESTRE EN CHANTEURS. Pour avoir rencontré l'ensemble des membres de ce club, nous pouvons l'affirmer, chanter apporte la bonne humeur et le moral. Tous amis et heureux de donner de la voix pour leur plaisir et celui des auditeurs. Le président, Florent Raeckelboom met à l'aise tous ceux qui souhaitent rejoindre le groupe, aucun niveau n'est exigé, il suffit d'avoir envie de chanter. Et ça marche, leurs nombreux concerts remportent toujours un grand succès.



# **INFORMATIONS PRATIQUES**



#### **Bus France Services**

#### Facilitez vos démarches administratives avec le Camion bleu!

Le camion bleu du département vous accueillera, le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois, sur le parking de la salle des fêtes. L'objectif est de vous aider et de vous accompagner pour toutes les formalités à accomplir.



Pôle emploi, Caisse d'Allocations Familiales CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) Mutualité sociale agricole Relais autonomie

Ministère de la Justice (faire face à un litige...) État (carte grise, papiers d'identité...) Finances publiques (déclaration d'impôts,..) Maison Départementale Insertion et Emploi



#### Horaires d'été

#### LA MAIRIE



Fermée tous les samedis du 10 juillet au 28 août inclus.

#### L'AGENCE POSTALE



Fermée du 10 juillet au 2 août inclus. Fermée tous les samedis du 7 au 28 août inclus.

# Container pour le recyclage

Un petit container pour piles usagées est à votre disposition dans le hall d'accueil de la mairie.

Vous le trouverez sur le présentoir de la borne Boekhuus.



# Mairie, on garde le contact

#### **CAESTRE LA MAIRIE, page officielle de votre mairie**

Offres d'emploi, liens pratiques et messages de différents organismes, informations CCFI et Préfecture.... Tous ces messages vous concernent, pensez à les consulter.

**SOYEZ INFORMES, ABONNEZ VOUS A LA PAGE!** 





